

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20161107_01

Séance du 7 novembre 2016

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :

31 octobre 2016

Date d'affichage :

14 novembre 2016

L'an deux mil seize, le sept novembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNERY.

Étaient absents excusés : Jean-Yves QUETY, Nicolas GRIFFOND.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Denis VERNERY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Nom et siège social du nouvel EPCI

Suite à la procédure de consultation des communes sur le périmètre du nouvel EPCI, la création de celui-ci interviendra par arrêté préfectoral. Cet arrêté doit notamment fixer le nom et le siège de la nouvelle communauté de communes issue de la fusion.

Le conseil municipal de Mignovillard approuve :

- le nom du futur EPCI : « Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura »
- le siège du nouvel EPCI : Bâtiment Le Jouef – 3 rue Victor Bérard – 39300 CHAMPAGNOLE.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE